

► Informations générales

Cours

Sigle et section PSY2003M

Titre long Introduction à la psychométrie

Nombre de crédits 3

Trimestre et année Hiver 2025

Horaire Vendredi 12h30 à 15h30
** Vous trouverez le local dans votre Centre étudiant

Mode de formation En présentiel

Site StudiUM Oui

Description courte et préalables disponibles ici : <https://admission.umontreal.ca/repertoire-des-cours/>

Personne enseignante

Nom et titre Véronique Lauzon, B.Sc. (*pronom : elle*)
Candidate au Ph. D. Recherche/intervention en psychologie du travail et des organisations

Coordonnées veronique.lauzon.2@umontreal.ca

Disponibilités Sur demande par courriel. Réponse habituellement dans les 48 heures ouvrables.
Les questions concernant la matière du cours devraient être posées sur le forum StudiUM créé à cet effet (réponse dans les 48h ouvrables).

Auxiliaire d'enseignement

Nom Laurianne Rioux (*pronom : elle*) et William Mayer (*pronom : il*)

Coordonnées laurianne.rioux@umontreal.ca ; william.mayer@umontreal.ca

Disponibilités Sur demande par courriel. Réponse habituellement dans les 48 heures ouvrables.
Adressez-vous aux auxiliaires uniquement pour les travaux d'équipe.

▶ Apprentissages visés

Objectifs généraux

La psychométrie est la science de la mesure en psychologie. Grâce à cette discipline, il est possible de concevoir et d'utiliser des tests mesurant une variété de concepts, dont des aspects plus intangibles comme la personnalité ou les habiletés cognitives. Durant leur carrière, les psychologues de toutes disciplines seront portés à utiliser des tests, ou même à en élaborer. Ainsi, ce cours a une visée théorique et pratique, soit d'amener l'étudiant à comprendre les principes de base de la conception et de l'utilisation des tests en psychologie.

Objectifs spécifiques

- Comprendre le rôle essentiel de la psychométrie en psychologie et son application dans la conception et l'utilisation de tests.
- Identifier et expliquer les concepts fondamentaux de la mesure en psychologie, tels que la fiabilité et la validité.
- Maîtriser les étapes de conception d'un test, de la conceptualisation à l'élaboration du format.

Compétences développées

À la fin du cours, les étudiants seront en mesure :

- de comparer plusieurs méthodes et instruments d'évaluation psychométriques
- d'expliquer les notions provenant d'un ensemble de théories employées en psychométrie
- de mettre en application les principes psychométriques pour juger de la qualité d'un instrument par sa fiabilité, sa validité et son utilité
- d'utiliser les six étapes de création d'un instrument de mesure en psychologie

Méthodes pédagogiques utilisées

- Exposés magistraux et travaux.
- Périodes de consultations au besoin.
- Un forum sera ouvert. La modération sera assurée par l'enseignante et/ou les auxiliaires.
- Des changements peuvent être apportés à ce plan de cours, mais ils seront toujours annoncés au groupe en classe et via StudiUM.

Plan de cours

► Calendrier

Séances et dates	Contenus	Activités/évaluations	Lectures et travail personnel
Cours 1 2024-01-10	Introduction au cours, explication des modalités d'évaluation	N/A	N/A
Cours 2 2025-01-17	Étape 1 du modèle de la cible : usage anticipé	N/A	Chapitre 1 (p. 4-13), document sur StudiUM
Cours 3 2025-01-24	Étape 2 du modèle de la cible : conceptualisation	N/A	Chapitre 5 (p. 101-116)
Cours 4 2025-01-31	Étape 3 du modèle de la cible : élaboration	N/A	Chapitre 6 (p. 140-149) et chapitre 4 (p. 74)
Cours 5 2025-02-07	Tests de personnalité	Remise du jalon (10 %) Avant mardi le 11 février 23h59 via StudiUM	Chapitres 12 et 14
Cours 6 2025-02-14	Théories et tests d'intelligence	N/A	Chapitre 7, chapitre 8 (p. 204-205) et chapitre 9 (p. 242-245)
Cours 7 2025-02-21	Inventaires d'intérêt professionnels	N/A	Chapitre 15 (p. 374-388)
Examen intra (30%) 2025-02-28		Examen intra (30 %)	
<i>Semaine d'activités libres ! Bon congé !</i>			
Cours 8 2025-03-14	Étape 4 du modèle de la cible : stabilité	N/A	Chapitre 4
Cours 9 2025-03-21	Étape 5 du modèle de la cible : congruence	N/A	Chapitre 5 (p. 111-120 et p. 124-131)
Cours 10 2025-03-28	Sorties SPSS Analyse du travail final	N/A	N/A

Plan de cours

Cours 11 2025-04-04	Étape 6 du modèle de la cible : usage recommandé Traduction d'instruments	N/A	Chapitre 3
Cours 12 2025-04-11	Déontologie et psychométrie Révision pour l'examen	Remise du travail final (30 %) Avant mardi le 22 avril 23h59 via StudiUM	Chapitre 16 (p. 395- 410) Document StudiUM
<i>Congé de cours le 18 avril !</i>			
Examen final (30 %) 2025-04-25	N/A	Examen final (30 %)	N/A

* Le 18 et le 21 avril sont des jours fériés.

Plan de cours

► Évaluations

Moyen	Critères d'évaluation sommaires	Date de remise	Pondération
Remise de travail en ligne Jalon	<ul style="list-style-type: none"> - Recherche pertinente d'information - Agencement logique des idées - Respect des règles, des consignes et des échéances - Qualité de la langue 	2025-02-11	10 %
Examen en classe Examen intra	Exactitude des réponses selon ce qui est enseigné (QCM)	2025-02-28	30 %
Remise de travail en ligne Travail final	<ul style="list-style-type: none"> - Recherche pertinente d'information - Agencement logique des idées - Respect des règles, des consignes et des échéances - Qualité de la langue 	2025-04-22	30 %
Examen en classe Examen final	Exactitude des réponses selon ce qui est enseigné (QCM)	2025-04-25	30 %

Consignes et règles pour les évaluations

Dépôt des travaux	Remise électronique sur StudiUM
Matériel autorisé aux examens	Aucun matériel permis

► Ressources

Ressources bibliographiques (ou autres) obligatoires

Documents	<p>Manuel non obligatoire, mais recommandé : Hogan, T., Parent, N. et Stephenson, R. (2017). <i>Introduction à la psychométrie</i> (2^e éd.). Chenelière Éducation.</p>
Ouvrages en réserve à la bibliothèque	S/O
Équipement (matériel)	Diapositives des cours, plan de cours, consignes des travaux, etc. disponibles sur StudiUM avant le cours

Ressources complémentaires

Documents	Certains documents complémentaires seront déposés sur StudiUM au courant de la session
-----------	----------------------------------------------------------------------------------------

Plan de cours

Sites Internet	S/O
Guides	Citer selon les normes de l'APA en français : http://bib.umontreal.ca/citer/apa
Autres	S/O

N'oubliez pas ! Vous pouvez profiter des services des bibliothécaires disciplinaires : <https://bib.umontreal.ca/criminologie-psychologie-travail-social/psychologie>

Plan de cours

Attention ! Exceptionnellement, des modifications au plan de cours pourraient être apportées en cours de trimestre. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#). En cas de différence entre les dates inscrites au plan de cours et celles publiées dans Synchro, ces dernières ont préséance. Accédez à Synchro par le [Bureau du registraire](#) pour trouver l'information. Pour les cours à horaires atypiques, les dates de modification de l'inscription et les dates d'abandon peuvent être différentes de celles des cours à horaires réguliers.

Consignes et règles concernant les évaluations

Absence à un examen La personne étudiante qui s'absente à un examen/quiz doit présenter une pièce justificative dûment datée et signée (p. ex. billet médical) **dans les sept jours suivant l'absence** via le formulaire CHE_Absence_Evaluation dans Synchro.

Si le motif est jugé valable, l'étudiant(e) qui s'absente à une évaluation **intra-trimestrielle** verra la pondération de cette évaluation redistribuée de façon proportionnelle sur les pondérations des autres évaluations du même type. Dans le cas d'une absence à un examen **final**, la personne étudiante devra obligatoirement se soumettre à un examen différé.

Une absence non-justifiée à un examen intra ou final emmène la note de zéro (0) à cette évaluation, sans possibilité de reprise ou de modification de la pondération des autres évaluations.

IMPORTANT : Les personnes enseignantes ne sont en aucun cas autorisé(e)s à accorder des délais, des modifications de pondération ou tout autre accommodement à une personne étudiante pour une situation individuelle.

Retard pour la remise des travaux La personne étudiante qui remet un travail en retard doit présenter une demande **à l'intérieur des cinq jours suivant la date de remise prescrite** via le formulaire CHE_Delai_remise_travail dans le Centre étudiant. La note de tout travail dont le retard n'est pas justifié par un motif accepté par la direction sera soumise à une pénalité. Cette pénalité consiste en la soustraction d'un nombre de points correspondant à 3% de la note maximale possible par jour de calendrier. Par exemple, deux jours de retard entraînent le retrait de 6 points si la note maximale est de 100; cinq jours de retard entraînent le retrait de 7,5 points si la note maximale est de 50. Un retard de plus de cinq jours de calendrier entraîne une note de zéro (0) pour le travail.

IMPORTANT : Les personnes enseignantes ne sont en aucun cas autorisé.es à accorder des délais, des modifications de pondération ou tout autre accommodement à une personne étudiante pour une situation individuelle.

Qualité de la langue Une pénalité pouvant aller jusqu'à 10% de la note totale pour chaque évaluation pourrait être appliquée si de nombreuses fautes de syntaxe et/ou d'orthographe sont soulevées.

Seuil de réussite exigé **Barème littéral** : Premier cycle : 50% (D) et Cycles supérieurs : 60% (C)
Barème succès ou échec (S/E) : À noter que l'étudiant(e) doit être en succès dans chacune des modalités d'évaluation prévue au plan de cours. Ceci est applicable à tous les cycles d'études.
(*) Voir barème de notation à la fin du présent document.

Plan de cours

Dates importantes

Modification de l'inscription 2025-01-23

Date limite d'abandon 2025-03-14

Évaluation de l'enseignement Vous recevrez un courriel à cet effet avant l'examen final. Accordez à l'évaluation tout le sérieux qu'elle mérite. Vos commentaires contribuent à améliorer le déroulement du cours et la qualité de la formation.

Soutien aux étudiants en situation de handicap (SESH)

Mesures

d'accommodement

- **SESH (accorder des accommodements)** : <https://vieetudiante.umontreal.ca/soutien-etudes/mesures-accommodement/rendez-vous-personne-situation-handicap>
- **SAFIRE (gestion des examens)** : <https://safire.umontreal.ca/reussite-et-ressources/mesures-daccommodement-aux-examens-pour-les-etudiants-en-situation-de-handicap/>

IMPORTANT : Une fois que les accommodements ont été accordés par le ou la conseiller(ère) du SESH, il est de la responsabilité de la personne étudiante de faire sa demande pour l'application des accommodements pour les examens auprès du SAFIRE. Si vous communiquez vos demandes concernant un examen à votre conseiller(ère) du SESH, à votre enseignant(e), ou au Département de psychologie, **l'information ne sera pas transmise au SAFIRE**. Le cas échéant, aucune modalité de compensation ne sera accordée à la personne étudiante.

Le formulaire de demande en ligne doit être rempli au moins **21 jours** avant la date de l'examen. Il est **FORTEMENT** recommandé de faire votre demande pour tous vos examens dès le début de la session lorsque vos inscriptions aux cours sont définitives. Tout retard entraînera le refus de la demande.

**** AUCUN accommodement ne pourra être pris auprès de l'enseignant(e) ou du Département de psychologie ****

Utilisation des technologies en classe

Enregistrement des cours

L'enregistrement des cours n'est généralement pas autorisé.

Exceptionnellement et sur demande de l'étudiant(e), la personne enseignante peut, pour des raisons jugées valables, permettre l'enregistrement d'une ou de plusieurs séance(s) de son cours.

L'étudiant(e) est alors responsable de faire l'enregistrement, ou de faire faire l'enregistrement par un pair désigné.

Des modalités concernant l'utilisation du matériel enregistré sont convenues avec l'enseignant(e), notamment en ce qui concerne la confidentialité, la durée de conservation et la destruction des enregistrements.

Plan de cours

Soutien à la réussite

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.

Tous les ateliers des Services à la vie étudiante <https://vieetudiante.umontreal.ca/catalogue-vie-etudiante>

Aide en français <https://francais.umontreal.ca/soutiller-en-francais/guides-et-outils-pratiques/>

Aide à l'apprentissage <https://vieetudiante.umontreal.ca/soutien-etudes/aide-apprentissage>

Citer ses sources – styles et logiciels (guide) <https://bib.umontreal.ca/citer/comment-citer>

Services du réseau des bibliothèques de l'UdeM <https://bib.umontreal.ca/services>

Intégrité, fraude et plagiat

À l'Université de Montréal, le plagiat est sanctionné par le règlement disciplinaire sur la fraude et le plagiat concernant les étudiants.

Règlements disciplinaires sur le plagiat ou la fraude <https://integrite.umontreal.ca/reglements/les-reglements-expliques/>

Tout sur le plagiat <http://integrite.umontreal.ca/>

Respect

À l'Université de Montréal, le harcèlement, la discrimination, le racisme et les violences à caractère sexuel sont proscrits.

Bureau du respect de la personne <https://respect.umontreal.ca/accueil/>

Grille de conversion des notes

Dans chaque cours, le résultat final en pourcentage sera transformé selon le barème reproduit dans la grille de conversion. À chaque pourcentage correspondent une lettre et sa valeur numérique; cette valeur numérique servira au calcul de la moyenne de groupe. Avant de faire la conversion en lettre, la note numérique finale doit être arrondie à l'entier le plus près.

Premier cycle	Résultat final en pourcentage (%)	Notation		Cycles supérieurs
		Lettre	Points	
Excellent	90-100	A+	4,3	Excellent
	85-89	A	4,0	
	80-84	A-	3,7	
Très bon	77-79	B+	3,3	Bon
	73-76	B	3,0	
	70-72	B-	2,7	
Bon	65-69	C+	2,3	Passable
	60-64	C	2,0	
	57-59	C-	1,7	
Passable	54-56	D+	1,3	Échec
	50-53	D	1,0	
Faible (échec)	35-49	E	0,5	
Nul (échec)	0-34	F	0	

Standardisation des notes au premier cycle

Au premier cycle, dans les cours comptant au moins 30 étudiants, la moyenne finale de groupe doit se situer entre 65% (2,30 ou C+) et 79% (3,65 ou B+) inclusivement, une fois le barème de conversion appliqué. Si la moyenne finale des notes est inférieure à 2,30 ou supérieure à 3,65 dans un cours donné, des mesures de correction s'appliquent obligatoirement. Il faut alors respectivement ajouter ou enlever à chaque étudiant le nombre de points (sur 100) tout juste nécessaire pour que la moyenne de groupe atteigne 2,30 ou ne dépasse pas 3,65, une fois refaite la conversion à la notation littérale.

Si toutefois la distribution des notes s'éloignait trop de la courbe normale, ou si la correction ci-dessus était trop importante, d'autres mesures de correction pourraient être appliquées afin que la mise en rang des étudiants soit appropriée. Par exemple, l'enseignant(e) *peut* décider de retirer d'une évaluation les questions ayant été manquées ou réussies par 90% des étudiant(e)s ou plus, puisque la validité des questions pourrait alors être mise en cause.

Barème Succès ou Échec (S/E)

À tous les cycles d'études, pour tous les cours et stages dont le barème de notation est Succès (S) ou Échec (E), l'étudiant(e) doit être en succès dans chacune des modalités d'évaluation prévue au plan de cours.